



# CGT de la Santé et de l'Action Sociale Nord Pas de Calais et Picardie



mail [cgtsasnpdcp@gmail.com](mailto:cgtsasnpdcp@gmail.com) tel 03 20 88 17 25 ou 06 84 96 00 80

Ref / PC2020-06

## Première réunion régionale téléphonique sur la situation sanitaire dans les Hauts de France Le 16 mars 2020 à 11h00

*Philippe Crépel, le 16 mars 15h00*

### Présents :

Région Philippe et Olivier

USD 02, 60 et 62

CHU de Lille

CEF : Stéphane, Véronique et Thomas

Le CHU d'Amiens s'est excusé

Vu le temps imparti (vendredi AMidi pour Lundi matin) toutes les personnes n'ont pas pu se connecter, mais les participants trouvaient cela nécessaire.

### Point 1 : tour d'horizon des situations locales

#### Département de l'Aisne

Les SAMU sont en difficultés car il n'y a que 2 équipes de 2 SMUR et que peu de choses sont mises en places pour améliorer la situation des transports sanitaires.

Manque de matériel notamment de masques FFP2

La situation est tendue surtout aux urgences

Certains établissements ont mobilisé les 1<sup>ère</sup> année d'IFSI pour faire du brancardage et les 3<sup>ème</sup> année en renfort ;

#### Département de l'Oise

Le risque de confinement général est proche ! Des bruits de plus en plus pressants existent. Les selfs des hôpitaux sont fermés, il y a suppression des CA et des RTT des agents pour les périodes à venir

Il manque de masques

La gestion des garderies des enfants scolarisés est compliquée dans la mise en œuvre, les informations circulent mal entre hôpitaux, mairie et éducation nationale

Absence de précisions sur la protection des agents fragiles

Un rendez-vous avec l'inter-professionnel aura lieu mardi 17 avec la préfecture de l'Oise sur la situation en présence de la délégation territoriale de l'ARS.

## **Département du Pas de Calais**

L'USD a décidé d'annuler ses réunions syndicales

Les décisions prises dans les établissements semblent un peu différentes d'un hôpital à l'autre. Par exemple à Boulogne, passage de tous les agents en poste de 12h.

Manque d'information sur les garderies des enfants, il est fait appel aux élèves de 1<sup>ère</sup> année d'IFSI pour garder les enfants.

Manque de masques et cela devient tendu pour les SHA.

La situation des personnels à risque est gérée par la médecine du travail de certains hôpitaux.

Aucune information sur l'impact financier des baisses d'activité programmée pour permettre une augmentation de la capacité d'accueil.

## **CHRU de Lille**

Le SAMU de Lille est mobilisé +++, création de deux équipes téléphoniques supplémentaires avec des volontaires administratifs et médecins, pour gérer les débordements d'appels.

Il y a peu de patients aux urgences, nous pensons que certains malades ne se soignent pas de peur d'attraper le corona virus à l'hôpital et cela aggraverait leur situation de santé et créerait un accru aux urgences dans quelques jours.

La CGT a réalisé un RDGI lors du CHSCT de vendredi dernier (en PJ)

Manque d'info sur les écoles qui garderont les enfants d'hospitaliers.

Décision qui vont à l'encontre de la protection maximale des personnels les plus utiles en cas d'aggravation de la crise sanitaire.

Les enfants des soignants doivent être protégés +++ pour permettre aux parents de travailler, l'exemple et l'augmentation de la capacité des crèches au CHRU avec le même personnel ce qui implique une augmentation de risque de contamination des enfants et donc des agents ... Les gardes d'enfants étendues à 12 enfants n'est pas une bonne solution.

Absence de réponse sur le positionnement d'office des agents en CA quand ils sont appelés à rester à leur domicile !

Idem pour le jour de carence et la CGT a insisté pour la reconnaissance des personnels malades en maladie contractée en service.

La CGT a porté que les agents soient en congés d'absence exceptionnelle ce qui ne leur fait perdre aucun droit sur la prime de service, les CA, les RTT et les différentes primes ...

Pour la CGT du CHU de Lille, il est important d'envisager de devoir être mobilisé sur une longue période et de pouvoir conserver de la capacité de mobilisation des personnels afin d'éviter un épuisement trop rapide des agents et d'être devant une situation qui deviendrait ingérable. (Ce n'est pas un 100 mètres à quoi nous devons nous préparer mais à un marathon)

Problème de masques, par contre la pharmacie fabrique du SHA !

Il est important de clarifier avec les agents qui sont nécessaires ou non car de nombreux agents s'interrogent dans quelle situation ils sont ?

La meilleure protection des agents serait la garde à domicile des enfants mais des remarques sont faites pour dire que des agents ont un peur de cela ...

Le changement de la norme des masques depuis le 1<sup>er</sup> mars inquiète les personnels.

## **Thomas (CEF)**

Il fait une synthèse qui servira de base à un Communiqué de presse du jour.

### **Véronique (CEF Santé Privée Somme)**

Les cliniques sont mises en situation dégradée, il leur est demandé de diminuer leur activité, ce qui est accepté mais pas encore fait dans la réalité. Il se pose la question de la compensation de leur manque à gagner !

**Remarques collective** : ce sujet va être général pour toutes les déprogrammations.

## **Point 2 : synthèse**

Il est collectivement acté :

- La question des financements actuels et futurs va être posée, il faudra également faire attention à ce que les modes d'organisations provisoires ne deviennent pas pérennes ;
- De ne pas décider seul l'arrêt des actions syndicales mais de voir cela avec les agents au cas par cas ;
- Prise de contact dans chaque département avec l'interpro pour l'interpellation des préfetures sur la santé, l'action sociale et les autres secteurs comme le transport par exemple ;
- Rédiger ce jour un CP à diffuser à nos listes de contact presse (Thomas fait un projet) ;
- Faire très régulièrement des points échanges régionaux par téléphone ;
- Créer un groupe Whatsapp que Philippe animera pour permettre l'échange d'info en temps réel entre les camarades de la grande région ;
- Réaliser un CR de la réunion de ce matin (Philippe) ;
- La diffusion au groupe par mail du RDGI du CHRU de Lille (fait pendant la réunion par le CHU) ;
- Envisager suite au CP, une interpellation peut être physique et/ou conférence de presse de l'ARS (ODJ de la prochaine réunion)

**Prochain point téléphoné mercredi 17 mars de 13h00  
à 14h30**

Les coordonnées seront données le matin pour avoir une réunion gratuite.